



Mutuelle de prévention
de la CCAQ

Cahier spécial

20 
1997-2017

20 ans
d'excellence en
prévention



M^e Jacques Béchard
Président-directeur général de la CCAQ



20 ANS DÉJÀ, UNE HISTOIRE À SUCCÈS, VISION DE M^e JACQUES BÉCHARD

DE REBONDISSEMENT EN REBONDISSEMENT : LES FAITS SAILLANTS*

Le début de l'histoire – la création

En 1997, la province de Québec a modifié les législations en santé et sécurité au travail pour y ajouter, notamment, la notion de mutuelle de prévention. La Loi définit une mutuelle de prévention de la manière suivante : « une mutuelle de prévention est un regroupement d'employeurs qui choisissent de s'engager dans une démarche afin de favoriser la prévention des lésions professionnelles, la réadaptation et le retour en emploi des travailleurs accidentés, en vue de bénéficier d'une tarification relative à la santé et à la sécurité du travail qui reflète leurs efforts. » Comme le mentionne la CSST (CNESST depuis le 1^{er} janvier 2016), en se regroupant, les employeurs bénéficient d'une tarification reflétant leurs efforts.

Auparavant, les employeurs du Québec, dont nos membres, étaient très insatisfaits du fonctionnement du régime de santé et de sécurité au travail qui, rappelons-le, est financé par les employeurs. Ce régime ne favorisait pas la prévention de la santé et de la sécurité dans les établissements. En effet, le dossier d'accidents du travail d'une entreprise, qu'il soit vierge ou non, n'avait que très peu d'impact sur sa cotisation à la CSST.

Le 18 juin 1997, le Conseil d'administration de la CCAQ a rencontré le consortium composé de Watson Wyatt, Groupe Prévention Progesst et des avocats de la firme Martineau Walker, qui lui a présenté une offre de service pour la création d'une mutuelle de prévention pour les concessionnaires. Le conseil d'administration lui a alors donné le mandat de réaliser une étude de faisabilité afin d'évaluer la pertinence, ou non, de créer une ou des mutuelles de prévention pour les concessionnaires.

L'étude déposée le 28 octobre 1997 a révélé que les concessionnaires avaient tout intérêt à créer une mutuelle de prévention pour diminuer les lésions professionnelles et, par le fait même, leurs cotisations à la CSST. Le conseil d'administration a tout de même eu recours à deux propositions. Finalement, le 27 novembre 1997, le mandat de créer une mutuelle de prévention a été confié au consortium Watson Wyatt.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 novembre 1997

« M. Félix Lambert fait rapport des offres de service présentées à la CCAQ par les firmes Samson Bélair Deloitte & Touche, Raymond Chabot Martin Paré et le consortium Watson Wyatt pour la création de mutuelles de prévention chez les concessionnaires membres. Les membres du comité de gestion ont analysé ces différentes propositions et à l'unanimité recommandent aux administrateurs le consortium Watson Wyatt pour la création et la gestion de mutuelles de prévention pour les membres de la Corporation. Il invite les membres du consortium à venir présenter leur rapport ainsi que leur proposition.

(...)

Les membres discutent de cette offre de service et, sur une proposition de M. Gérald Drolet appuyée de M. Denis Bédard, il est résolu que le consortium Watson Wyatt soit le maître d'œuvre de la création et de la gestion de la mutuelle de prévention de la Corporation. Jacques Béchard est autorisé à signer tout contrat ou toute entente avec le consortium pour aller de l'avant dans ce dossier. Au besoin, un ou plusieurs comités pourront être créés au sein de la CCAQ pour la gestion de la mutuelle de prévention. ADOPTÉ »

La tournée 1997 – les premiers membres adhérent à notre mutuelle

En novembre et décembre 1997, une tournée provinciale a été lancée pour inviter nos membres à faire partie de notre mutuelle. L'objectif de cette tournée était de recruter un minimum de 400 concessionnaires pour assurer la viabilité de notre mutuelle en fonction des analyses de l'étude de faisabilité réalisée par les actuaires et les experts. La tournée s'est avérée être un succès puisque 509 concessionnaires, ayant une masse salariale totale de 543 millions de dollars, ont adhéré à notre mutuelle. Il s'agissait pour les concessionnaires d'une véritable profession de foi, notamment parce que nous disions aux concessionnaires : « payer maintenant, et vous aurez les résultats plus tard ». En payant des frais annuels pour faire partie de la mutuelle, les membres

* Cet article a été rédigé en début d'année 2017 pour ce numéro spécial

obtenaient les services de notre consortium en actuariat, en prévention, en gestion des réclamations à la suite de lésions professionnelles et des services juridiques pour les contestations à la CSST et à la Commission des lésions professionnelles.

Rappelons que les résultats alors annoncés n'étaient pas immédiats, car les calculs actuariels se font sur plusieurs années et les économies ne viennent que quelques années plus tard. Les concessionnaires ont fait confiance à la CCAQ, car ils souhaitaient vraiment trouver une solution aux cotisations annuelles très élevées de la CSST.

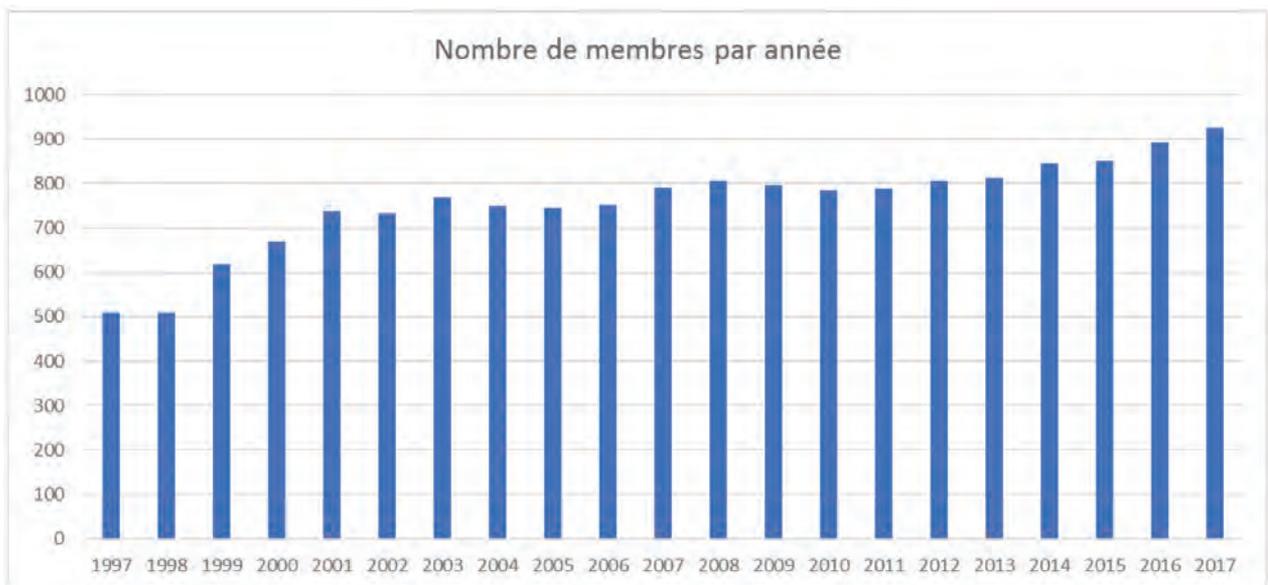
Cette confiance s'est avérée avantageuse, et l'évolution du nombre de membres depuis 20 ans en témoigne :

les aspects légaux des dossiers de la mutuelle soient traités par la CCAQ, engendrant des économies de frais très importants.

Les partenariats avec le Groupe Prévention Progesst pour la prévention et la gestion des lésions professionnelles et avec Dion Durrell, pour la gestion de l'actuariat, ont été maintenus.

L'équipe de la Direction de la mutuelle s'agrandit

C'est le 9 décembre 2002 que M^e Céline Servant a été embauchée pour remplacer M^e Tousignant. Nous avons également accueilli, en avril 2004, une nouvelle avocate, M^e Émilie Lessard et une adjointe juridique,



L'an 2000 : création de la Direction de la mutuelle et rapatriement des services juridiques

En 2000, avec l'appui du conseil d'administration, le consortium s'est dissout et les services juridiques ont été rapatriés à la CCAQ. Après ses trois ans d'existence, la gestion des trois fournisseurs externes de la mutuelle devenait complexe et les coûts de gestion, élevés.

Le conseil d'administration a alors accepté ma recommandation de mettre fin au contrat avec la firme externe d'avocats et de créer une nouvelle direction à la CCAQ pour traiter des aspects juridiques des dossiers en santé et sécurité au travail, soit la Direction de la mutuelle de prévention et des législations de la SST. C'est ainsi que la CCAQ a embauché une avocate reconnue en cette matière au Québec, M^e Ann Quigley, qui devint la première directrice de la mutuelle, ainsi que M^e Gabrielle Tousignant, conseillère juridique et Mme Joane Masse, adjointe juridique. Cela a fait en sorte que depuis 2000,

Mme Véronique Côté. L'équipe de la mutuelle sous la direction de M^e Ann Quigley comportait désormais cinq employés.

Du changement pour le service d'actuariat

En août 2004, j'obtiens l'approbation du comité de gestion de procéder à un changement majeur en résiliant le contrat avec la firme d'actuaire Dion Durrell, et ce, avant même son expiration. En effet, après avoir consulté l'ancien actuaire-chef de la CSST, M. Robert Langlois, j'ai constaté que nous devons réorganiser notre mutuelle pour en assurer la viabilité future.

Nous avons alors informé les membres que nous n'avions maintenant plus qu'un seul partenaire, soit Aon Progesst, qui s'occuperait désormais des aspects de la prévention, de la gestion des réclamations et de l'actuariat. Le contrat de la firme Dion Durrell a été résilié, satisfaisant ainsi les deux parties.

Réforme de la classification et création des mutuelles à performance

En 2004, une tournée provinciale a été organisée pour discuter de la réforme de la classification à la CSST et de la signature des nouveaux contrats, car la CCAQ compterait deux mutuelles qui seraient en vigueur en janvier 2005.

Dès le 1^{er} janvier 2005, la CCAQ a donc procédé à la création des mutuelles de performance, soit la mutuelle CCAQ Sélect, la mutuelle CCAQ et le Groupe transition (qui n'est pas une mutuelle de prévention), sous la recommandation de l'actuaire, M. Robert Langlois, un expert chez Aon Progesst.

La Direction de la mutuelle en évolution

En 2005, M^e Céline Servant a été promue coordonnatrice des mutuelles de prévention, puis, en 2006, M^e Ann Quigley a été nommée juge à la Commission des lésions professionnelles. La CCAQ perdait alors une avocate et une directrice exceptionnelle et il lui fallait pourvoir ce poste stratégique. À la suite du départ de Ann, Céline a été promue directrice de nos mutuelles.

Création de Novo SST

Le 1^{er} décembre 2013, la division SST de Aon a été achetée par Groupe Conseil Novo SST, dirigé par M. René Boivin. Novo SST a alors pris la relève comme partenaire pour la prévention, la gestion des réclamations, le financement et l'actuariat de nos mutuelles avec la même équipe d'experts en SST.

En 2017, les résultats de nos mutuelles sont extraordinaires

Vingt ans plus tard, nos mutuelles comptent 924 membres, soit 759 concessionnaires d'automobiles, 39 concessionnaires de camions lourds, 85 carrossiers et 41 entreprises associées à un membre de la CCAQ, pour une masse salariale de 1 milliard 700 millions de dollars.

Au cours des cinq dernières années, nos mutuelles ont permis à nos membres d'économiser au-delà de 120 millions de dollars en cotisations à la CNESST. Nos actuaires sont aussi sûrs que de grandes économies sont à prévoir.

Félicitations à nos concessionnaires d'automobiles, de camions lourds et à nos carrossiers qui ont à cœur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans leur entreprise : le nombre de lésions a diminué substantiellement grâce à la prévention.

Bravo à l'équipe de la mutuelle de prévention sous la direction de M^e Céline Servant et merci à notre partenaire Novo SST et à toute son équipe qui travaille avec les membres de nos mutuelles pour assurer le grand succès de nos activités.

« Vingt ans plus tard, nos mutuelles comptent 924 membres, soit 759 concessionnaires d'automobiles, 39 concessionnaires de camions lourds, 85 carrossiers et 41 entreprises associées à un membre de la CCAQ, pour une masse salariale de 1 milliard 700 millions de dollars. »



Affiliée à



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE LA MUTUELLE DE PRÉVENTION DE LA CCAQ



M^e Céline Servant

Directrice de la Mutuelle de prévention
et des législations de la SST



M^e Isabelle Montpetit
Conseillère juridique



M^e Lise Turcotte
Conseillère juridique



**Mutuelle de prévention
de la CCAQ**



Mme Véronique Côté
Adjointe juridique



Mme Line Roger
Adjointe juridique



M. René Boivin

Président-directeur général, Groupe Conseil Novo SST



**20 ANS DÉJÀ, UNE HISTOIRE À SUCCÈS, VISION DE M. RENÉ BOIVIN
UNE RELATION D'AFFAIRES QUI PERDURE :**

SAVEZ-VOUS COMMENT CELA A COMMENCÉ?

Il y a des relations d'affaires qui perdurent et c'est le cas de celle qui lie Groupe Conseil Novo SST et le domaine automobile. Savez-vous comment cela a commencé?

Dès sa fondation en 1992 par M. René Boivin, Novo SST (alors nommé Progesst) comptait parmi ses premiers clients plusieurs concessionnaires d'automobiles, dont Beupré Chrysler et Mack Ste-Foy. De plus, Progesst entretenait une relation d'affaires très étroite avec les commerces de camions lourds, y compris ceux qui les réparaient. Entre 1992 et 1996, Progesst a contesté la

classification de la CSST de ces vendeurs de camions lourds. Le jugement a été rendu le 29 mars 1996 et la Commission d'appel des lésions professionnelles (CALP) a consenti au changement de classe de ces concessionnaires.

Ainsi débuta une longue relation de confiance entre M^e Jacques Béchar, président-directeur général de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec (CCAQ), et M. René Boivin, président-directeur général de Novo SST.

Début de l'année 1997 : Échanges téléphoniques et rencontres entre M^e Jacques Béchar et M. Pierre Shedleur (président de la CSST) pour inviter la CCAQ à démarrer un projet de regroupement. Le président du conseil d'administration de la CCAQ, M. Félix Lambert, donne le mandat à un consortium composé de Progesst, Martineau Walker et Watson Wyatt de faire une étude de faisabilité et d'ensuite créer le regroupement de concessionnaires d'automobiles et de camions.

Progesst rencontre les intervenants de la CSST en raison de la menace d'abolition des mutuelles. À cette époque, le milieu syndical dénonçait les « mutuelles de contestations ». Le modèle Progesst, axé sur la prévention, a permis le maintien des mutuelles, malgré la menace. C'est d'ailleurs à partir de ce moment que les firmes concurrentes ont manifesté leur intérêt envers l'approche de Progesst.

1996

Annonce de la mise en vigueur de la Loi sur les mutuelles de prévention le 1^{er} janvier 1998.

1998

1997

Lancement de la mutuelle de prévention, le 1^{er} janvier.

2000

Fin de l'année 1997 : M. René Boivin et M^e Jacques Béchar prennent la route pour une tournée provinciale des concessionnaires d'automobiles et de camions lourds. L'objectif ambitieux de 400 membres est surpassé : la mutuelle de prévention comptera 509 membres lors de son lancement, le 1^{er} janvier 1998.

Création du Groupe transition pour les membres les moins performants. Rencontre de plus de 50 membres avec M^e Ann Quigley, directrice des mutuelles, pour leur expliquer la situation et les sensibiliser à la santé et sécurité au travail (SST). Il s'agit du premier classement fait entre les membres.

M^e Céline Servant est nommée à titre de directrice des mutuelles.

Aujourd'hui, les mutuelles CCAQ comptent 924 membres et constituent une masse salariale de 1 707 752 524 \$.

2001

Afin de protéger les acquis et de la propulser, Progesst est vendue à Aon pour augmenter son volume d'affaires et lui assurer une stabilité supérieure.

2004

Refonte des classifications à la CSST : quatre classifications (vente, mécanique, carrosserie et pièces) s'appliqueront aux concessionnaires en 2005. La mutuelle est alors divisée en deux : CCAQ Sélect et CCAQ.

2013

Acquisition par Novo SST de la division SST d'Aon.

2003

2007

2017



GRUPE CONSEIL
NOVO SST



M. René Boivin

Président-directeur général, Groupe Conseil Novo SST



20 ANS DÉJÀ, UNE HISTOIRE À SUCCÈS, VISION DE M. RENÉ BOIVIN

L'ÉVOLUTION DU PARTENARIAT D'AFFAIRES ENTRE LA CCAQ ET NOVO SST

La mutuelle de la CCAQ a été l'une des premières à être constituée à la suite de la modification de la loi qui a créé les mutuelles de prévention en décembre 1996. Elle a vu le jour le 1^{er} janvier 1998.

C'est dès l'annonce de l'adoption de la Loi que l'aventure de la CCAQ commence! En 1997, la Corporation mandate un consortium formé de Watson Wyatt (actuariat), Martineau Walker (services juridiques) et Groupe Conseil Novo SST (alors nommé Progesst) afin d'évaluer la possibilité de mettre en place une mutuelle pour ses membres. Comme il le lui recommande chaudement, la Corporation décide d'aller de l'avant.

L'automne 1997 est bien rempli pour M^e Jacques Béchar, président-directeur général de la CCAQ et M. René Boivin, président-directeur général de Novo SST. Ensemble, ils font le tour du Québec. Ils ne croient pas obtenir un tel succès : 509 concessionnaires, se partageant une masse salariale de 543 461 910 \$, désirent faire partie de l'aventure!

Le premier renouvellement du mandat de Novo SST a lieu en 2001. À cette date, la mutuelle comprend 737 membres et une masse salariale de 831 653 256 \$. Comme promis, les économies sont au rendez-vous. Les membres épargnent alors en moyenne 31 % sur leur cotisation annuelle à la CNEST, un résultat inespéré. Ce sont d'ailleurs ces économies qui expliquent le fort engouement des membres de la CCAQ pour la mutuelle.

En 2004, la CCAQ octroie à Novo SST (alors Aon Progesst) et à M. Robert Langlois le mandat de l'actuariat. Lors de cette même année ont lieu la réforme de la classification à la CSST et la création des mutuelles à performance. Ainsi sont créés, en 2005, la mutuelle CCAQ Sélect et le Groupe transition afin d'assurer les meilleures économies aux membres.

M^e Ann Quigley, directrice de la mutuelle de prévention, quitte ses fonctions en 2006. Elle est remplacée par M^e Céline Servant dès 2007. Cette dernière avait occupé de manière efficace les postes d'avocate et de coordonnatrice de cette mutuelle.

Soucieux d'offrir un service impeccable, Novo SST nomme deux ressources d'expérience pour répondre aux clients de la Corporation. Ainsi, Mme Julie Roy, conseillère senior, est attirée à la gestion des réclamations en 2009. En 2011, c'est au tour de Mme Roxanne Beaulieu, conseillère senior en prévention, de se consacrer exclusivement aux membres de la CCAQ. Mme Annie Bourbeau, alors directrice de l'actuariat, est également nommée actuaire responsable de la CCAQ. Elle deviendra, en 2016, responsable de la relation avec les clients.

L'année 2017 en est une charnière pour le partenariat entre Novo SST et la CCAQ. Tandis que la collaboration entre les deux organisations a été revue et bonifiée, la toute nouvelle plateforme de formation en ligne, Novo Studio, a été ajoutée à l'offre. Tous les membres des regroupements de la mutuelle de prévention de la CCAQ ont maintenant accès à cet outil, qui facilite grandement la prise en charge en prévention. Des formations et des capsules sont développées afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

Novo Studio a été mis sur pied pour répondre aux besoins criants en matière de formation en ligne dédiée à la SST. Loin des présentations PowerPoint ennuyantes, cette plateforme unique permet aux employés d'être formés de façon amusante, rapide et efficace.

La prévention effectuée chez les membres et par les membres depuis 1998 a permis une diminution constante du nombre de lésions professionnelles. Il n'y a nul doute que Novo Studio contribuera à cette baisse continue.

À la suite de ce renouvellement, on compte 924 membres dans les mutuelles de la CCAQ au 1^{er} janvier 2017. Cela représente 1 707 752 524 \$ en masse salariale.



GRUPE CONSEIL
NOVO SST



M^e Céline Servant
Directrice de la Mutuelle de prévention de la CCAQ



20 ANS D'EXCELLENCE, ÇA SE FÊTE!

À l'époque de la création de la mutuelle de prévention, en 1997, M^e Jacques Béchard a été approché par la CSST afin de regrouper les concessionnaires pour former une mutuelle de prévention. Jacques a dès lors déployé toute l'énergie nécessaire pour convaincre les membres de la CCAQ de l'opportunité qui leur était offerte à ce moment-là. Grâce à son audace et à son esprit d'initiative, il a convaincu 509 membres d'adhérer à une mutuelle de prévention.

20 ans plus tard, c'est 924 membres qui font partie de nos regroupements, soit 738 membres dans la mutuelle CCAQ Sélect, 174 membres dans la mutuelle CCAQ et 12 membres dans le Groupe transition.

La force de l'équipe

La mutuelle, c'est d'abord et avant tout un travail d'équipe. Au quotidien, notre tâche à la Direction de la mutuelle de la CCAQ est de nous assurer que le meilleur service vous est rendu. L'équipe est composée de M^e Isabelle Montpetit, de M^e Lise Turcotte, de Mme Véronique Côté, de Mme Line Roger et de moi-même.

Depuis 20 ans, notre équipe juridique a traité plus de 5 500 dossiers qui ont été fixés à la Commission des lésions professionnelles (le Tribunal administratif du travail depuis janvier 2016). Plus de 1 500 jugements ont été rendus depuis la création de la mutuelle. Profiter d'une équipe d'avocates spécialisées en SST et dédiées aux concessionnaires d'automobiles, de camions lourds et aux carrossiers est d'une importance stratégique notable pour permettre une gestion efficace de vos lésions professionnelles.

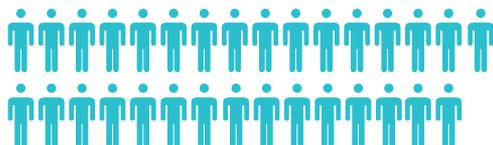
La Direction de la mutuelle de prévention de la CCAQ travaille en étroite collaboration avec l'équipe de Groupe Conseil Novo SST pour offrir un service clé en main. Pour supporter les membres dans la gestion de votre dossier SST, 70 professionnels du milieu sont impliqués dans les différents services, tant à la CCAQ que chez Novo SST.



Direction et services juridiques
(5 professionnels)



Service de l'actuariat
(9 professionnels)



Service de la prévention
(31 professionnels)



Service de la gestion des réclamations
(13 professionnels)



Service de l'administration
(12 professionnels)



Nous voulons d'ailleurs souligner l'implication et le travail rigoureux des membres du comité de coordination de la mutuelle de prévention, qui s'assurent de l'amélioration constante des services offerts et qui procèdent annuellement au classement des membres dans l'un des regroupements de la mutuelle.

Membres du comité de coordination

M^e Céline Servant, directrice de la mutuelle de prévention de la CCAQ
 M^e Isabelle Montpetit, avocate à la mutuelle de prévention de la CCAQ
 Mme Annie Bourbeau, directrice, actuariat et gestion des réclamations, Novo SST
 Mme Roxanne Beaulieu, conseillère senior, prévention, Novo SST
 Mme Julie Roy, conseillère senior, gestion des réclamations, Novo SST
 M. Sylvain Levasseur, directeur adjoint, administration, Novo SST

Il est aussi important de souligner le travail essentiel des membres du conseil d'administration de la mutuelle de prévention qui, au fil des 20 dernières années, se sont réunis régulièrement avec M^e Jacques Bécharde et Mme Lise Roy, Vice-présidente administration et intérim du président directeur général, pour décider des grandes orientations du Groupe SST des concessionnaires d'automobiles et prendre plusieurs décisions judicieuses et visionnaires qui font de la mutuelle de prévention un véritable succès.

Nous remercions particulièrement les membres actuels du conseil d'administration de Groupe SST :

M. Francis Lamontagne, Lamontagne Auto Ltée,
 président
 M. Guy Duplessis, Lallier Ste-Foy,
 vice-président
 M. Michel Gaudette, Groupe Alliance,
 trésorier
 M. Denis Breton, Denis Breton Chevrolet Buick GMC Ltée,
 administrateur
 M. Gilles Poirier, Hull Hyundai,
 administrateur
 M. Ronald Lavertu, Trois-Rivières Honda,
 administrateur
 M. Michel Rousseau, Sherbrooke Toyota,
 administrateur

M. René Boivin, un allié pour nos membres depuis le début

Au début de l'aventure, M. René Boivin, PDG de Groupe Conseil Novo SST, a participé à la création de la mutuelle de prévention. Plusieurs se souviennent de son entreprise, Progesst, qui, dès le début du projet, se démarquait par sa vision avant-gardiste de la prévention des lésions professionnelles.

Le travail soutenu de M. René Boivin pour les concessionnaires de camions lourds en 1996, puis pour la création de la mutuelle, en 1997, a permis à tous nos membres de bénéficier d'une baisse des lésions professionnelles et, par le fait

même, d'une diminution importante de leurs cotisations.

Nous le remercions d'être au service de nos membres depuis le début, et en profitons pour souligner sa créativité et son dévouement. Bien que le nom du partenaire ait changé au fil des années, passant de Progesst, à Aon, puis à Groupe Conseil Novo SST, notre partenariat s'est toujours maintenu.



GROUPE CONSEIL
NOVO SST

C'est d'ailleurs dans cet esprit de partenariat efficace et avantageux pour nos membres qu'un nouveau contrat a été signé avec Novo SST. Ce contrat de 4 ans avec une option de renouvellement de 3 ans, qui débutait le 1^{er} janvier 2017, a permis une diminution des honoraires de Novo SST de 5 %, tout en conservant les mêmes services. De plus, un accès gratuit à une plateforme de formation en ligne, Novo Studio, est disponible à nos membres. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Mme Julie Roy, INF
Conseillère senior, gestion des réclamations,
Groupe Conseil Novo SST



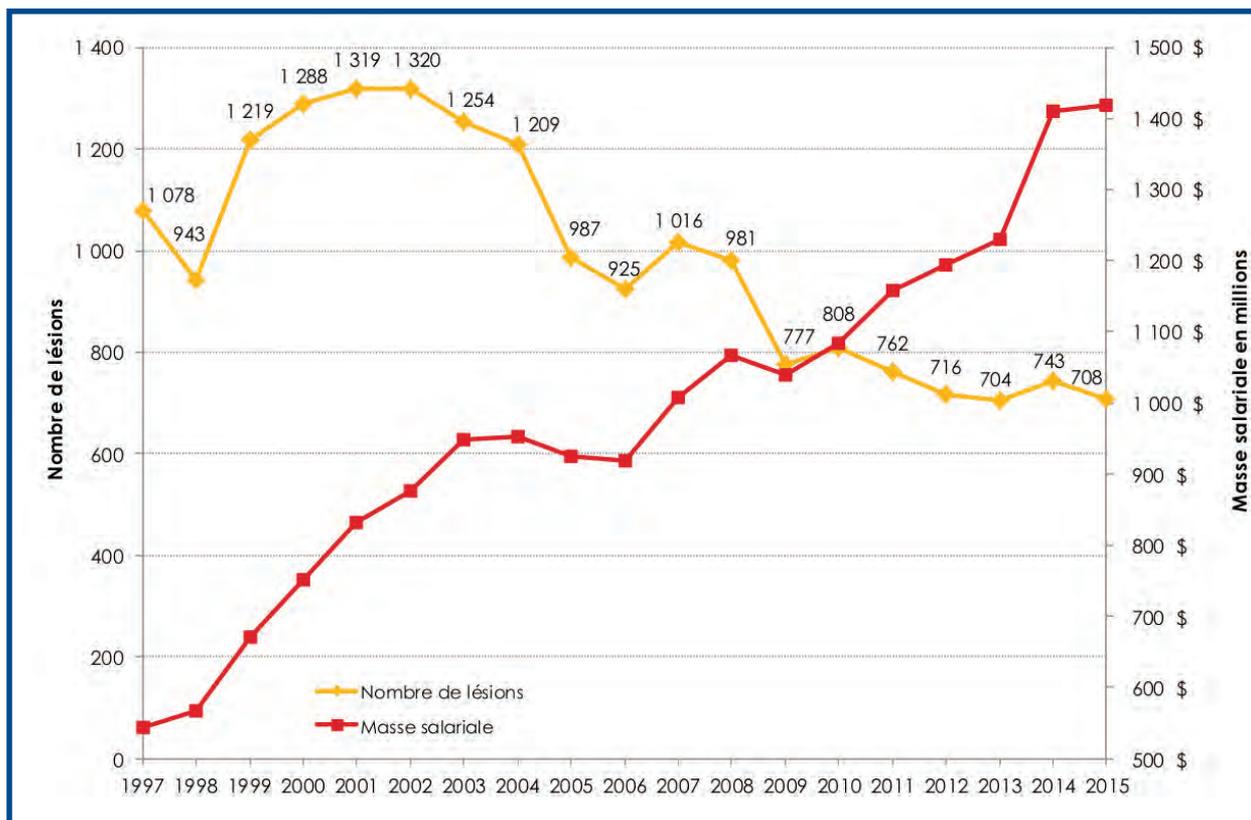
PLUS DE GÈSTION, MOINS DE LÈSIONS

Le succès des mutuelles de la CCAQ s'explique en grande partie par la gestion proactive des lésions professionnelles. L'équipe de gestion des réclamations travaille quotidiennement, en collaboration avec les avocates de la CCAQ, pour offrir un service hors pair.

Le conseiller en gestion des réclamations supporte les membres dès le premier jour d'une lésion professionnelle. Que ce soit pour les aider à remplir des formulaires, intervenir auprès de la CNESST, leur suggérer de l'assignation temporaire, formuler des oppositions, loger des contestations ou référer un travailleur en expertise médicale, le conseiller en gestion de réclamations

protège les droits des membres, les aide à assurer le maintien du lien d'emploi d'un travailleur accidenté pour un prompt retour au travail, et les supporte dans la gestion de la réadaptation professionnelle.

En 20 ans, le nombre de lésions professionnelles a grandement diminué au sein des mutuelles de prévention de la CCAQ, et ce, malgré une importante augmentation du nombre de membres. Vous constaterez, en consultant le graphique qui suit, que la prévention a beaucoup influencé le nombre de lésions professionnelles au fil des ans :



Capsules SST

Je vous invite à consulter les nombreuses capsules offertes au www.ccaq.com en accédant au Portail Novo pour en apprendre davantage et vous familiariser quant à des sujets traitant de la gestion des lésions professionnelles.



Qu'est-ce qu'une mutuelle de prévention?



Quoi faire en cas d'accident?



L'enquête d'accident



L'assignation temporaire



Les étapes administratives d'une lésion professionnelle



Le droit de retour au travail



La filature



Les recours du travailleur : la plainte 32 à la CSST



Les conflits au travail de harcèlement psychologique par des moyens raisonnables



Le paiement des 14 premiers jours suivant une lésion professionnelle



Opposition à la réclamation



Présence au travail



Consolidation avec limitations fonctionnelles

Consultez également la démarche simplifiée, aussi offerte sur le Portail Novo, pour vous aider à gérer quotidiennement votre dossier SST. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements.

La corporation des concessionnaires... Profil de l'entreprise
 Bienvenue, Lise Roy
 Mon profil | Déconnexion | [Besoin d'aide?](#)

[Prévention](#) | [Réclamation](#) | [Documentation](#)

Réclamation

La démarche simplifiée a été développée afin de rassembler dans un même endroit les étapes à suivre lorsque survient une lésion professionnelle dans votre entreprise. Elle renferme donc l'information nécessaire de manière simple et complète. Vous y trouverez les formulaires et outils à utiliser.

Les formulaires mis à votre disposition vous permettent d'y consigner directement l'information pertinente.

Le tout a été conçu dans l'optique de vous faciliter le travail lorsque survient une lésion professionnelle dans votre entreprise.

Cliquez sur chacun des icônes pour accéder à la démarche simplifiée.

- 1 LA PRÉPARATION**
- 2 L'ÉVÈNEMENT**
- 3 L'ENQUÊTE**
- 4 L'ACTION**
- 5 L'EXEMPLE**



Mme Roxanne Beaulieu

Conseillère senior, prévention, Groupe Conseil Novo SST



UNE MULTITUDE D'OUTILS ET DES SPÉCIALISTES EN PRÉVENTION POUR VOUS AIDER

Depuis sa création, l'équipe de la mutuelle de prévention de la CCAQ développe des outils en prévention des lésions professionnelles pour les besoins spécifiques de ses membres. Que l'employeur soit membre de la mutuelle CCAQ Sélect, de la mutuelle CCAQ ou du Groupe transition, il bénéficie du support des conseillers en prévention de Novo SST, qui travaillent en partenariat avec la CCAQ. Pour aider à mettre en place vos activités du programme de prévention et à bien en utiliser les outils, votre conseiller est un allié de choix.

Depuis janvier 2011, je travaille en étroite collaboration avec la direction de la mutuelle de la CCAQ. À ce titre, je mets à profit mon expérience des 15 dernières années pour offrir un support spécifique aux membres qui ont des besoins en matière de prévention.

La personne responsable d'accueillir le conseiller en prévention et d'implanter les activités du programme de prévention a un rôle essentiel et stratégique dans

votre entreprise. En plus d'aider à prévenir les lésions professionnelles, les efforts constants qu'elle fournit en fait de prévention ont un impact direct sur le classement annuel, car l'indice prévention obtenu par l'entreprise influence l'adhésion à l'un des regroupements de la mutuelle de prévention de la CCAQ.

Depuis 2016, le portail Novo a été mis à votre disposition sur le site de la CCAQ afin que les membres puissent consulter la documentation rédigée depuis les dernières années, de même qu'accéder en ligne aux activités du programme de prévention.

Je vous invite à le consulter et à utiliser les outils conçus pour vous et à communiquer avec nous si vous avez besoin de plus de renseignements.

Grille d'autoévaluation Pont élévateur

PROGRAMME DE PRÉVENTION FIGE ACTION ÉQUIVALENT

PONT ÉLEVATEUR

Prévention - Tableau de bord

Bienvenue dans votre tableau de bord de la prévention. Cet outil innovateur permet de gérer votre prise en charge de la prévention pour chacun de vos établissements et d'avoir un portrait en temps réel de votre performance en matière de prévention.

Le tableau de bord permet d'accomplir plusieurs fonctions. Il vous permet d'abord de sélectionner des activités de prévention à implanter parmi les suivantes et d'en assurer le suivi par la suite :

- Certificat
- Participation des travailleurs
- Implication de la direction
- Enquêtes et analyse d'événement
- Rencontres SST
- Règles internes SST
- Inspections
- Gestion des risques
- Comité de santé et de sécurité
- Assignment temporaire
- Entretien préventif
- Secourisme
- EPI
- Mesures d'urgence
- SIMDUT

En savoir plus



Mme Annie Bourbeau, ASA, AICA
*Directrice de l'actuariat et de la gestion des réclamations,
 Groupe Conseil Novo SST*



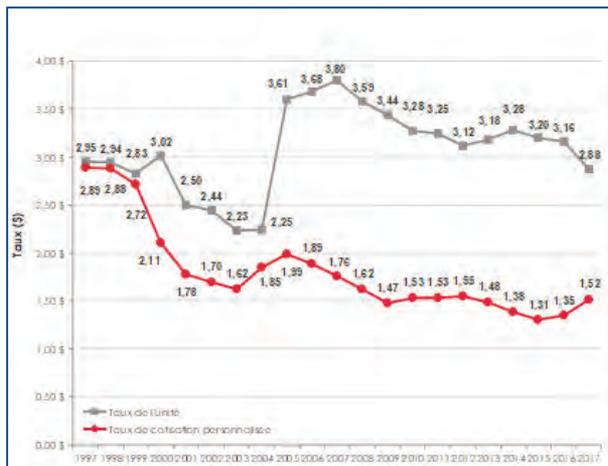
20 ANS D'ÉCONOMIES POUR NOS MUTUELLES DE PRÉVENTION

Le chemin parcouru depuis 20 ans par les membres des mutuelles de la CCAQ est colossal. Le taux de cotisation moyen de 2,80 \$ payé par un concessionnaire en 1997, alors que le taux de l'unité était de 2,95 \$, en témoigne : nous étions autrefois bien loin des économies qui sont actuellement réalisées au sein des regroupements de la CCAQ.

En effet, l'observation du rendement financier, bien au-delà des attentes, de la mutuelle de prévention de 1998 à 2004, ainsi que des deux mutuelles à performance (CCAQ Sélect et CCAQ) depuis 2005 nous permet de conclure que la création de mutuelles avantageuses pour les concessionnaires d'automobiles, de camions lourds et leurs carrossiers a été pari tenu.

Le graphique qui suit démontre que les avantages financiers de faire partie de la mutuelle CCAQ Sélect sont indéniables, étant donné le clivage important entre le taux de l'unité et le taux de cotisation personnalisé (taux de la mutuelle) :

Évolution des taux de cotisation de la mutuelle¹



¹ Membres qui ont adhéré avant le 1^{er} janvier 2005 et qui sont toujours membres de la mutuelle CCAQ Sélect (113 membres)

Depuis 20 ans, l'ensemble des membres a économisé plus de 300 millions de dollars en matière de cotisations à la CNESST, dont 121 millions de dollars au cours des cinq dernières années. Ces économies considérables ont été possibles grâce à l'implication quotidienne des membres dans leur dossier de santé et de sécurité du travail. Les efforts de tous quant à la prévention des lésions professionnelles, à la mise en place de l'assignation temporaire et à la gestion proactive des lésions professionnelles, et ce, tout en étant accompagnés par les avocates de la CCAQ lors de dossiers litigieux, ont permis aux membres d'obtenir ces excellents résultats.

Ceux d'entre vous qui s'interrogent quant au positionnement des mutuelles de la CCAQ sur le marché pourront consulter notre étude de la concurrence du 30 septembre 2016. Afin de pouvoir comparer des taux calculés sur la même base, nous avons simulé un taux personnalisé en utilisant le même taux de l'unité, soit 2,88 \$, et des paramètres de tarification identiques. Lors de nos calculs, seul le rendement des mutuelles a varié. Les résultats de notre étude permettent d'affirmer que les mutuelles de prévention de la CCAQ se distinguent franchement des mutuelles concurrentes au Québec, tel que le démontre le tableau suivant :

Étude de la compétition - Simulation¹ du taux de cotisation

	Taux personnalisé	Économie
Mutuelle CCAQ Sélect	1,47 \$	- 49 %
Mutuelle CCAQ	1,88 \$	- 35 %
Autres gestionnaires ²	2,36 \$	- 18 %

¹ En utilisant un indice court terme fixe pour tous les calculs et en se basant sur une distribution de 85 % au long terme et de 15 % au court terme

² Performance moyenne de tous les gestionnaires de mutuelles de prévention au Québec autres que Novo SST

De toute évidence, il y a de quoi se réjouir et célébrer les 20 ans de la mutuelle de prévention. Quel beau succès!

HOMMAGE AUX *Présidents*



Mutuelle de prévention
de la CCAQ

Groupe SST des concessionnaires d'automobiles du Québec est un organisme à but non lucratif qui est dirigé par un conseil d'administration. À l'occasion des 20 ans du Groupe, nous tenons à souligner l'implication et le dévouement des membres du conseil d'administration qui se sont succédés, notamment ceux des présidents qui ont épaulé la CCAQ et la direction de la mutuelle de prévention au fil des années.

Merci à nos présidents

Maurice Roy	1998-2000
Ronald Lavertu	2000-2003
Michel Rousseau	2003-2004
Gérald Bédard	2004-2006 et 2010-2011
Roger Ménard	2006-2008
Pierre Vincent	2008-2010 et 2011-2013
Stéphane St-Louis	2013-2015
Francis Lamontagne	2015 à aujourd'hui



NOVO STUDIO

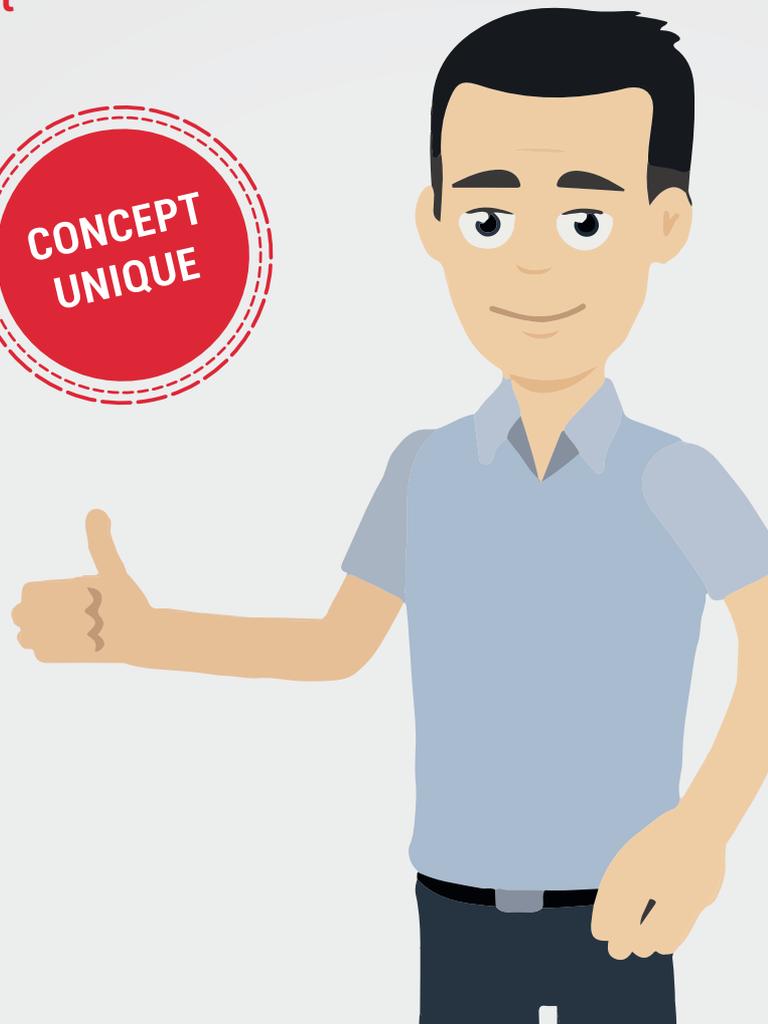
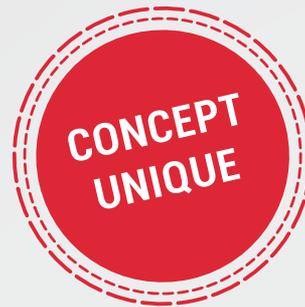
Sensibiliser, une animation à la fois

Qu'est-ce que Novo Studio?

- > Nouvelle plate-forme de formation en ligne sur la SST
- > Formations dynamiques et amusantes
- > Contenu évolutif
- > Utilisation et utilisateurs illimités
- > Disponible partout, en tout temps
- > **Gratuit pour les membres de la mutuelle de prévention de la CCAQ**

Formations et capsules entièrement destinées au domaine automobile!

- > Changement d'huile
- > Changement de pneus
- > Fosse de réparation
- > Monoxyde de carbone
- > Pont élévateur
- > Pulvérisation de peinture
- > Travail en hauteur
- > Travail en présence de bruit
- > Travailler sur un réservoir de carburant
- > Travailler dans une chambre de mélange
- > Travailler avec des produits chimiques



www.novostudio.ca